

Le Cinach'

Compte rendu de la première Assemblée Générale 31/01/09

Personnes présentes :

Philippe Davrainville
Angélique Masson
Stéphane Skotowski
Elodie Blanchard
Christine Paulin
Denis Martinie
Catherine THEVENY
Gisèle NOUVET
Sophie DEVILLECHABROL
Valérie KORTAA

Ordre du Jour :

- ♦ Présentation du fonctionnement du cinéma à St Sulpice Laurière

Son actuel fonctionnement tient sur le partenariat entre la municipalité de St sulpice Laurière et l'association régionale « ciné plus » dépendant de la FOL (fondation des œuvres laïques). Une personne du conseil municipal se charge seul du choix des films, soit 1 par mois et s'occupe de l'encadrement des séances le jeudi soir. Cependant cette charge est trop importante et le cinéma risque de fermer.

- ♦ Proposition de création d'une association cinéma par Christophe.
A l'unanimité cette proposition fût acceptée par l'Assemblée présente.

- ♦ Choix des éléments du statut de l'association

Pour concrétiser l'association, certains détails concernant les statuts furent décidés :

- le nom de l'association, après plusieurs propositions le nom final fût « *Le Cinach'* »

- l'objet de l'association :

- 1) Travailler avec ciné plus pour choisir les programmations et encadrer les séances cinéma.
- 2) Mettre en œuvre des séances cinéma en plein air et/ou des films-débats.
- 3) Réaliser un festival cinéma sur des thématiques particulières.
- 4) Vendre sur des foires ou des brocantes ou des marchés du matériel cinéma.
- 5) Faire la promotion d'activités cinématographiques locales (visionnage de films locaux, tournage de films locaux, stages de tournage).
- 6) Création d'un site internet (page web personnelle en lien avec le site de St Sulpice ou non, création d'un blog).
- 7) Création d'une lettre de liaison.

- le choix de la cotisation pour les adhérents : 5€ Plusieurs personnes présentes ont déjà payé leur cotisation.

- le choix du conseil d'administration et des membres du bureau

Le Président : Christophe

Le vice Président : Stéphane

La secrétaire : Elodie Blanchard

Le vice secrétaire : Denis martinie.

La trésorière : Angélique Masson

Autres membres :

.
.

La rédaction des statuts sera réalisée par Christophe et envoyée à tous les membres du CA pour vérification et validation avant dépôt officiel.

♦ Déroulement des actions à venir :

- La semaine prochaine : validation des statuts par courrier et déclaration au journal officiel.
- Dans les trois semaines : rencontre avec la municipalité pour leur proposer la relève du cinéma et déclarer notre association.
- Par la suite rencontrer Ciné plus pour se présenter en tant qu'interlocuteur.
- En mars : réunion de programmation pour les trois prochains films.
- En juin : assemblée générale de Ciné plus (à laquelle il serait judicieux de se rendre pour montrer notre dynamisme).

♦ Plusieurs idées furent aussi proposées :

- Rechercher un public plus vaste en faisant de la communication sur plus de communes aux alentours (tract, affiches...).
- Tenir une buvette aux entractes qui proposerait de quoi boire et grignoter.
- Réaliser le publipostage soit par la poste soit avec une bonne organisation du réseau de bénévoles en sachant que les photocopies sont gratuites à la mairie de St Sulpice pour les associations.

Prochaine Réunion :
le Vendredi 13 Février à 19h15